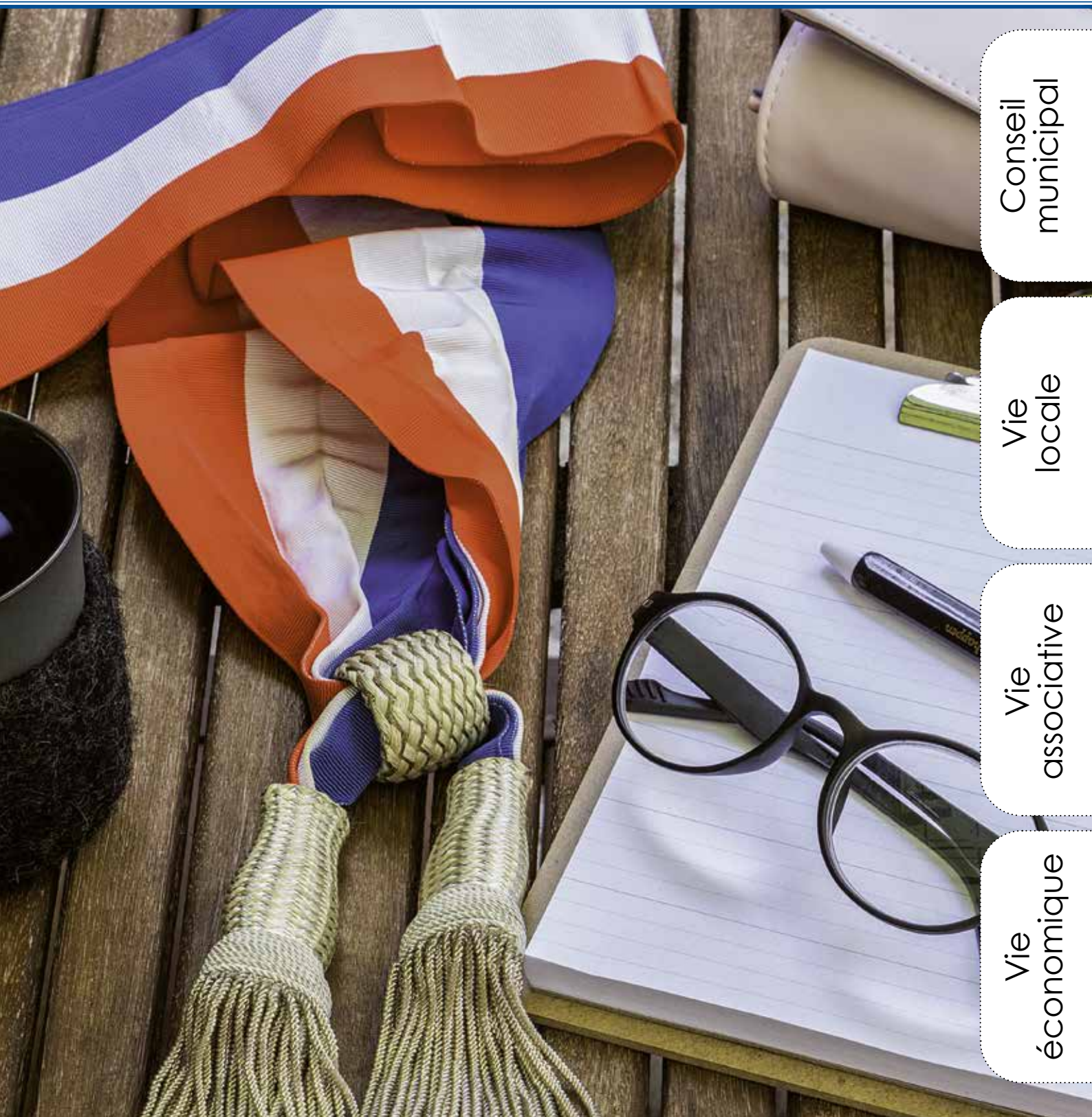


La Roquette *Magazine*

Magazine de la ville de La Roquette-sur-Siagne



Conseil
municipal

Vie
locale

Vie
associative

Vie
économique



N° 1 - Juin 2020



@villeLaRoquettesurSiagne



www.laroquettesursiagne.com

Dans toutes les communes françaises, les élections municipales de 2020 se sont déroulées pour la première fois dans un contexte bien particulier : en raison du confinement, seules les listes gagnantes au premier tour ont pu être investies, le second tour n'ayant lieu qu'à la fin du mois de juin.

Et pourtant, élue au premier tour le 15 mars, notre équipe a dû attendre le début du déconfinement, suite à la décision gouvernementale, pour que le premier conseil municipal le 25 mai, puisse procéder à l'élection du maire et de ses adjoints.

Durant cette période de deux mois, nous avons pu, avec le maire et les adjoints encore en place, collaborer pour assurer une transition positive des dossiers et je les en remercie.

Grâce au personnel municipal et aux bénévoles, mais également aux communes voisines (Cannes, Le Cannet), la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, le conseil Départemental et La Région, nous avons pu assurer la fourniture de masques et autres protections, aux habitants et aux commerçants de La Roquette. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué, dans l'urgence et les risques pour la santé, à permettre à chacun de bénéficier des premières protections sanitaires.

Maintenant nous devons regarder l'avenir tout en gérant le quotidien qui, en cette période de crise sanitaire et financière est plus compliqué.

Notre équipe «Agir ensemble pour La Roquette» est motivée, mobilisée, déjà dans l'action et je la remercie pour son engagement.

Très bientôt nous espérons que cet épisode dramatique ne sera qu'un mauvais souvenir et nous pourrons commencer à développer les thèmes de notre campagne, en vous associant dans la réflexion, en sachant que nous avons à respecter un certain nombre d'obligations.

Nous gardons à l'esprit que notre quotidien sera d'améliorer le vôtre !

Christian Ortega
Maire



Le 9 juin, réunion avec Mme Paganin et M. Konopniki, conseillers départementaux de notre canton, dans les domaines de collaboration et les subventions que le département est susceptible d'allouer à la commune.



Le 15 juin, échange avec Mme Dominique Estrosi Sassonne, sénatrice, sur l'évolution des territoires.



*Jeudi 18 juin, une cérémonie émouvante lors de la **commémoration de l'appel du 18 juin 1940** du Général de Gaulle.*



Martine et Francis Lanteri, la dernière transhumance !

SOMMAIRE

Agenda du maire	2
Focus - le berger du village ..	3
Dossier - conseil municipal	4-5
Vie communale	
- un été décontracté.....	6-7
- prévention canicule.....	8
- police municipale.....	9
- Retour à l'école pour tous....	10-11
Vie économique	12
Bons à savoir	13
Vie associative	14-15

Vivre à La Roquette, n° 1

Directeur de la publication :

Christian Ortega

Rédactrice en chef : Sylvie Morlière

Rédaction : Sylvie Morlière, Sandrine

Sanchez, Didier Laurenzi

Conception : Sylvie Delaroque

Contact : 04 92 19 45 08

communication@laroquettesursiagne.com

Bulletin trimestriel, dépôt légal à parution

Tirage : 2 900 exemplaires

Mairie de La Roquette-sur-Siagne

CS 23100 - 630 chemin de la Commune

06550 LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Site internet : www.laroquettesursiagne.com

Page facebook : [@villeLaRoquettesurSiagne](https://www.facebook.com/@villeLaRoquettesurSiagne)

Imprimé par Riccobono sur papier PEFC

Crédit photos : adobestock.com

Distribution gratuite

Dimanche 31 mai, monsieur le maire a remis la médaille de citoyens d'honneur de la ville au dernier couple éleveur de brebis brigasques, **Martine et Francis Lanteri**, en présence de leurs amis.

Francis Lanteri représente la 7^e génération de bergers brigasques, la brebis brigasque est principalement élevée à La Brigue près de la vallée de la Roya. Ses parents s'installent à La Roquette en 1939 dans la bergerie située chemin de la Bastidasse. Francis naît en 1947 et dès sa plus tendre enfance il accompagne son père qui chaque jour sort le troupeau pour paître sur les terrains mis à disposition par certains roquettans.

En 1993 Francis épouse Martine Lanza issue elle aussi de bergers brigasques, de cette union naîtront deux filles qui comme leur père ont fait leur scolarité à l'école communale de La Roquette.

Martine épaula Francis avec son troupeau de 200 brebis, en particulier pour la fabrication et la vente de brousse fraîche aussi appelée ricotta. Le berger pratique la traditionnelle transhumance pendulaire qui consiste à passer l'hiver près de la côte et l'été à La Brigue. Après la tonte au mois de mars, Martine prépare le déménagement avec tout

le matériel nécessaire à la fabrication des fromages et la bergerie se vide pour aller s'installer dans les alpages dans la maisonnette qui leur sert d'habitat. A nouveau quotidiennement il faut prendre soin des animaux, procéder à la traite deux fois par jour et surveiller la première mise bas après cinq mois de gestation. Et fin octobre quand l'herbe se raréfie dans les hauteurs, on refait le chemin en sens inverse destination La Roquette.

Nous avons tous en mémoire ce joli tableau que représentait la transhumance et aujourd'hui cette évocation nous empreint de nostalgie car ce n'est pas un départ vers l'alpage mais une page qui se tourne dans leur vie et celle de notre village. Cette tradition pastorale qui nous tenait tant à cœur disparaît brutalement avec le départ en retraite des époux Lanteri.

Francis avait une autre passion la fabrication des cloches et colliers suspendus au cou des animaux, nous ne les entendrons plus jamais tinter dans la traversée de la commune. Après des années de dur labeur Martine et Francis emportent avec eux ces sons d'antan, ces traditions séculaires et un pan de l'histoire pastorale de La Roquette.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



**Christian
ORTEGA**
Maire

LES ADJOINTS



Sonia FRÉGEAC

1^{er} adjointe
- Vie scolaire
- A.L.S.H.
- Restauration scolaire

Raymond ALBIS

Adjoint délégué
- Sécurité
- Délégués de quartier
- Vigilance voisins
- Plan communal de sauvegarde (PCS)
- Affaires funéraires



Sylvie MORLIÈRE

Adjointe déléguée
- Communication
- Médiathèque
- Qualité de vie
- Tourisme
- Fleurissement



Robert NOVELLI

Adjoint délégué
- Finances, budget
- Services techniques
- Voirie communale
- Bâtiments et équipements communaux
- Grands projets travaux



Joëlle NAVARRO

Adjointe déléguée
- Gestion du personnel communal
- Élections
- Logement
- Protocole fêtes commémoratives et cérémonies



Jean-Pierre PETITHUGUENIN

Adjoint délégué
- Urbanisme
- Foncier



Marie-Danièle LEROY

Adjointe déléguée
- Petite enfance, crèche
- C.C.A.S. et action sociale
- Seniors

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Colette BLANCHARD

Conseillère municipale déléguée
- Animation de la politique culturelle

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX (suite)



Gaétan ADAMO
Conseiller municipal
délégué

Collecte des déchets



Michèle JACQUET
Conseillère municipale
déléguée

Marchés, commerces
et culte



Clément THIERY
Conseiller municipal
délégué

Vie sportive, associative,
animations locales et
gestion des salles



Alain LACQUEMENT
Conseiller municipal
subdélégué

Travaux



Rudy MORAND
Conseiller municipal
subdélégué

Sécurité, délégués de
quartiers, vigilance voisins,
PCS, protocole, fêtes
commémoratives/cérémonies



Sandrine SANCHEZ
Conseillère municipale
subdéléguée
Communication,
qualité de vie, numérique



Marina BOURG
Conseillère municipale
subdéléguée
petite enfance - crèche



Didier LAURENZI
Conseiller municipal
subdélégué
vie sportive
et associative



Marlène DUBOIS
Conseillère municipale



Christiane DENANS
Conseillère municipale



Colette ORIOLA
Conseillère municipale



Christian ZIMMER
Conseiller municipal



Christian PERCHET
Conseiller municipal



Thierry CHASSERAY
Conseiller municipal



Colette ESTABLE
Conseillère municipale



Patrick DE MENECH
Conseiller municipal



Christian DE PERETTI
Conseiller municipal



Corinne LE CAHAREC
Conseillère municipale



Hélène DELEVOIE
Conseillère municipale



Laurent LEROY
Conseiller municipal



Pour un été décontracté

Les beaux jours sont arrivés et les habitudes refont surfaces, apéros, barbecues, pique-niques et réunions entre amis. Malheureusement ces joies du plein air ont été dès le début entachées par un drame terrible à La Roquette, un enfant de 2 ans s'est noyé dans la piscine familiale et malgré les nombreux services de secours qui ont tout tenté, l'enfant est décédé 6 jours après son admission à l'hôpital où il avait été rapidement transporté en hélicoptère.

Nous nous associons à la douleur de cette famille roquettane et, pour mémoire, les accidents domestiques sont l'affaire de tous.

RAPPELS

Il faut être constamment vigilant et toujours expliquer les dangers aux enfants, les vêtir de maillots de bain à flotteurs et/ou de brassards, verrouiller la maison si aucun adulte n'est présent autour de la piscine pour veiller sur les enfants, interdire aux enfants de se baigner sans la présence d'un adulte,

enlever les jouets qui attirent les enfants dans la piscine (ballons, animaux gonflables), savoir pratiquer les premiers secours et avoir un téléphone, une bouée et une perche à portée de main.

La noyade est la première cause de mortalité dans les accidents domestiques pour les enfants de moins de 5 ans, les noyades ont augmenté de 132% en 3 ans.



PRÉSERVEZ VOTRE CAPITAL SOLEIL :

Chapeau, lunettes de soleil, crème solaire haute protection et des expositions mesurées permettront d'éviter coups de soleil et insolation qui peuvent nuire gravement à la santé et provoquer des cancers de la peau.





LE MOUSTIQUE TIGRE

Pour lutter contre la prolifération du moustique tigre, il est impératif de **supprimer tous les lieux de ponte que sont les eaux stagnantes** : vider les soucoupes des pots de fleurs, les vases, les seaux etc ... enlever tous les objets qui peuvent contenir de l'eau, déchets et matériel de jardinage, vérifier le bon écoulement des gouttières rigoles, regards d'évacuation et les curer régulièrement.

Couvrez d'une moustiquaire ou de tissu les réserves d'eau, bidons et bacs d'arrosage.

Pour éviter les piqûres de moustiques, rien de tel que l'huile essentielle d'eucalyptus citronné qui est aussi anti inflammatoire, soit dans un diffuseur ou un mouchoir. Vous pouvez en ajouter à votre gel douche ou à une crème pour le corps.

La transpiration et les parfums des cosmétiques attirent les moustiques !

Attention, ça pique !

FRELON ASIATIQUE

Le département a mis en place sa campagne 2020 de lutte contre le frelon asiatique, jusqu'au 18 décembre pour les particuliers. Vous pouvez faire appel aux services chargés de la destruction des nids en faisant un signalement sur le site mesdemarches06.fr

ou par téléphone au numéro Vert : **0805.460.066**

Du lundi au samedi, de 8 heures 30 à 20 heures.

Modalités d'intervention : le nid doit avoir été clairement identifié et sa déclaration effectuée par le propriétaire des lieux. En cas d'urgence avérée, il est préférable de faire appel aux pompiers ou une entreprise spécialisée (à la charge du demandeur)

mesdemarches06.fr

N°Vert 0805 460 066



Opération tranquillité vacances

Depuis 2004 l'opération «**tranquillité vacances**» est opérationnelle sur notre commune.

Il s'agit d'un service de contrôle renforcé sur votre habitation pendant vos vacances. La police municipale et la gendarmerie opèrent des rondes régulières, à des heures différentes, de jour, comme de nuit, la semaine et le week-end, pour surveiller spécifiquement les habitations inscrites à ce dispositif.

Pour bénéficier de ce service, il vous suffit de vous inscrire auprès de la police municipale. Ensuite vous n'avez qu'à prévenir de vos absences prolongées, votre habitation sera surveillée.

Pour plus d'informations contacter la police municipale : Tél : **04.93.93.28.27**

policemunicipale@laroquettesursiagne.com

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

contre les cambriolages, les bons réflexes !

Vous vous absentez ?
Faites surveiller votre domicile par les services de la police municipale ou de la gendarmerie.

**PARTEZ TRANQUILLES...
...ILS VEILLENT**

04 93 93 28 27 06 72 14 97 29



Prévention canicule

La canicule, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un épisode de chaleur où la température ne descend pas en dessous de 30° le jour et de 20° la nuit et cela pendant plusieurs jours.

Les personnes fragiles, âgées de plus de 65 ans, les enfants perçoivent moins bien la chaleur et leur sensation de soif est atténuée, même lorsqu'elles ont besoin de boire. Leur capacité à transpirer diminue également.

Conseils aux personnes fragiles et à leur entourage :

- limiter l'augmentation de température de l'habitation ;
- éviter les expositions à la chaleur ;
- se rafraîchir régulièrement, s'hydrater et adapter son alimentation ;
- limiter au maximum l'activité physique ;
- garder des relations sociales régulières ;

Nous engageons les personnes âgées de plus de 60 ans isolées et les personnes fragiles à s'inscrire en mairie auprès de Françoise Costa sur la liste "canicule", elles seront contactées régulièrement.

Tél. : 04 92 19 45 13

ccas@laroquettesursiagne.com

Si vous ressentez des symptômes inhabituels :

grande faiblesse, grande fatigue, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, nausées, vomissements, crampes musculaires, température corporelle élevée, soif et maux de tête, surtout ne restez pas isolé(e), prévenez votre **médecin traitant**, le **SAMU (15)**, ou les **pompiers (18)**.



SOLIDARITÉ Rayon d'espoir 06

La première épicerie solidaire de la vallée de la Siagne à ouvert en 2015 au hameau St-Jean à La Roquette. Cette association loi 1901 à but non lucratif a été créée par les Hirsch, avec Joaquin le père, Josefa la mère, sofia la fille et manu le fils ; tous quatre totalement dévoués à la cause humanitaire gèrent avec grand cœur cette structure solidaire qui vient en aide aux plus démunis, avec le soutien d'autres bénévoles.

Au fil du temps l'espace s'est agrandi et a été totalement réaménagé, avec un bureau pour l'administratif, un espace tri pour les vêtements, un espace alimentation et la boutique de vêtements. Toute personne non-imposable peut adhérer à l'association et faire ses achats à très bas coût dans tout l'espace. Pour la boutique vêtements, l'accès est ouvert sans conditions de ressources.

Tous les matins, Sofia fait la tournée des donateurs pour récupérer les invendus qui sont ensuite mis à l'étal dans l'épicerie ouverte uniquement de 11 h à 16 h 30 jusqu'à la fin des mesures sanitaires.

Il y a en moyenne 35 personnes par jour qui viennent s'approvisionner. Les aliments périssables en surplus sont donnés aux associations qui font des maraudes et les déchets alimentaires vont aux animaux.

La boutique vêtements est alimentée par les dons de particuliers, de la petite enfance à l'âge adulte on peut trouver des pièces de seconde main qui n'ont rien à envier à certaines boutiques. Pendant la période de Noël, l'épicerie propose des jouets et participe au marché de Noël.

Contact : 06 13 60 27 89

Ici tout est recyclé, bel exemple de Zéro Déchet !



Incivilités et pollution

Nous constatons encore trop souvent que des masques et gants usagés jonchent nos rues et nos espaces naturels. Ces déchets représentent un risque sanitaire et environnemental très important.

Ce comportement irresponsable illustrant l'incivilité de quelques citoyens n'est pas acceptable, il est passible d'une amende de 68 €.

Comment jeter masques, gants, mouchoirs, etc.

- les mettre dans un sac plastique dédié et fermé pendant 24 heures, puis jeter ce sac dans une poubelle d'**ordures ménagères**.
- ces déchets ne sont pas recyclables et ne doivent en aucun cas être jetés dans la poubelle du tri.

**Soyez responsables,
préservez *VOTRE SANTÉ*,
celle de vos proches et
celle de *NOTRE PLANÈTE*.**

Police municipale, une équipe renforcée



Christian Ortega, maire, Joséphine Vitale, Karim Gastat, Gérald Baelen, Raymond Albis, Jonathan de Felice, Gilles Bargis

Depuis le 1^{er} mars, la police municipale de La Roquette bénéficie d'une équipe renforcée, récemment arrivés, Jonathan de Felice et Joséphine Vitale, brigadiers pour épauler l'équipe existante composée de Karim Gastat et Gilles Bargis brigadiers chefs principaux et Gérald Baelen, brigadier.

En complément de leur mission de protection des biens et des personnes, ils sont maintenant équipés de sonomètres. Ces appareils de mesure des décibels permettront de réduire les nuisances sonores urbaines.

Parallèlement de nouveaux moyens de contrôle de la vitesse vont être rapidement mis en place.

Cette équipe est chapeautée par Raymond Albis, adjoint délégué et Rudy Morand, conseiller municipal subdélégué.

RETOUR À L'ÉCOLE POUR TOUS !



La Covid19* est enfin en net recul sous réserve de maintien d'indispensables règles sanitaires qui ont jonché d'obstacles le parcours des écoliers et de tout le système scolaire

Dès les premières mesures de déconfinement promulguées, tout le personnel des écoles, de la mairie et des services techniques s'est mobilisé pour organiser le retour sécurisé des enfants à la vie scolaire. A partir du 12 mai, les classes de CP et CM2 sont rentrées par roulement en petits groupes puis les cours élémentaires, les maternelles et finalement le 22 juin tous les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, pour en repartir 2 semaines plus tard !

Pour ce faire, les agents municipaux ont procédé au marquage au sol, marquage des meubles, évacuation du mobilier superflu, nettoyage des locaux avec désinfection régulière, prise en charge des enfants pour

les guider et leur apprendre à respecter les gestes barrières.

La commune a fait le choix d'assurer la restauration pour l'ensemble des enfants accueillis tout en assurant la sécurité sanitaire ; le réfectoire est désinfecté après chaque passage.

A partir du lundi 8 juin, notre chef, Franck, a préparé des pique-niques pour les élèves des classes élémentaires de St Jean permettant au personnel d'entretien de porter toute son attention sur les enfants de maternelle et par souci d'équité, les écoles du village et des Oliviers ont eu un pique-nique tous les vendredis pour les élémentaires jusqu'au 19 juin.

Merci au chef et à son équipe de leur investissement pour faire respecter le protocole sanitaire même au moment des repas !

*"...le protocole
sanitaire respecté
même au moment
des repas !"*

A l'école St Jean, à la demande des enseignants, un soutien scolaire était possible de 16 h 30 à 17 h 30.

Nous avons décidé de maintenir l'accueil le mercredi toujours dans le respect du protocole sanitaire en évitant de mélanger les groupes venant des différentes écoles :





jusqu'au 9 juin, chaque école avait un animateur désigné, voire plus si nécessaire, et des activités spécifiques. Toute l'équipe d'animateurs a fait un tri parmi les activités pour retenir celles qui permettaient de maintenir une distance physique et c'est dans ce contexte qu'a été organisé le loto du déconfinement.

Nous ne pouvons terminer cet article sans évoquer l'accueil des enfants des soignants mis en place dès le début du confinement. Auria, Alexandra et Nadia, agents municipaux, ont assuré ce service, élargi ensuite aux enfants des personnels de police et de gendarmerie.

Nous espérons que le virus va disparaître au cours de l'été pour nous permettre d'aborder la rentrée dans les meilleures conditions. Merci à toutes nos équipes qui se sont impliquées pleinement pour rendre cette période moins pénible pour nos enfants!

* CoronaVirusDisease, la maladie du Coronavirus



A. L. S. H.

fonctionnera du **6 juillet au 14 août**
avec 2 structures ouvertes par niveaux :

du 6 au 31 juillet :

Maternelles - école des Oliviers,
Élémentaires et "Club ados" - école St Jean
Les enfants qui passent en CP sont accueillis à l'école St Jean.

du 3 au 14 août : tous les enfants aux Oliviers.

Du nouveau chez les **COMMERÇANTS !**



Restaurant «**LA CIGALE**»

Votre nouveau restaurant traditionnel a ouvert ses portes !

Une équipe familiale et conviviale vous fera redécouvrir les plaisirs de la cuisine française. Une carte concise mise à jour chaque semaine afin de vous garantir des produits frais et de saison toute l'année.

938 avenue de la République

Tél. : **04 93 50 18 02** ou **06 24 73 33 01**

laigale06550@gmail.com

Horaires d'ouverture :

le midi : de 11 h 45 à 14 heures du lundi au samedi

Le soir : de 18 h à 21 h du lundi au jeudi et de 19 h à 22 h vendredi et samedi. Fermé le dimanche



Retrouvez les sur les réseaux sociaux [@lacigale_06550](https://www.instagram.com/lacigale_06550)



La crise sanitaire de la Covid-19 et les mesures de confinement qui en ont découlé ont mis à mal beaucoup de nos petits commerces et producteurs locaux.

Aussi, afin de soutenir le tissu économique de notre commune, en souffrance en ces temps difficiles, nous comptons sur votre solidarité en choisissant de consommer local. Maintenir le dynamisme de notre beau territoire, c'est l'affaire de tous.

Boulangerie «**LE FOURNIL SAINT-JEAN**»

Changement de propriétaire

Nadine Reynaud élargit l'offre du «Fournil St Jean» en vous proposant en complément des traditionnels pains et viennoiseries, des sandwiches chauds, du poulet rôti et des plats cuisinés.

938 avenue de la République

parking du Hameau Saint Jean

Tél. : **04 92 19 24 14**

Ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 19 heures
le samedi de 7 h à 14 heures
Fermé le dimanche.



Assurance «**AC2M**»

AC2M, courtier en assurance vous propose de répondre à tous vos besoins en garantie décennale, dommage ouvrage, responsabilité civile entreprise, flotte automobile, etc...), et vous permettra de diminuer votre budget assurances.



970 avenue de la République

contact@assurances-pros-ac2m.fr

Tél. : **04 92 19 12 33**

www.assurances-pros-ac2m.fr

[@assurancespros](https://www.facebook.com/assurancespros)





COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GRASSE



CHALLENGE CLIINK

Gagnez votre saut en parapente, filmé et en duo. Pour récompenser les trieurs, trieuses de son territoire, le Pays de Grasse et Cliink offriront à la personne qui effectuera le 5 millionième dépôt dans une borne, un saut en parapente avec la personne de son choix dans l'arrière pays grassois.

Voir conditions : www.paysdegrasse.fr



NOUVEAU PROGRAMME DES RENDEZ-VOUS NATURE DU PAYS DE GRASSE !

Après ce terrible épisode de crise sanitaire lors duquel la biodiversité a pu reprendre tous ses droits, apprendre à mieux connaître notre **Nature** pour la restituer au cœur de notre existence n'a jamais autant été d'actualité !

Télécharger tout le programme 2020 :

www.paysdegrasse.fr

BALADES NATURE À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE BIODIVERSITÉ

- **Samedi 11 juillet de 19 h à 22 h** à St Vallier de Thiey (Forêt de Nans) – **Sur les traces de l'Engoulevent.**

- **Samedi 29 août de 18 h à 21 h** à

Auribeau-sur-Siagne (vieux village et écluse de Pégomas)

24^e édition de la nuit de la Chauve-souris.

FORMATION JARDINAGE ÉCOLOGIQUE.

- **Samedi 5 septembre de 9 h 30 à 12 h 30** à Espace jardiné de Roquevignon (Grasse) – **Petite faune du sol, grands effets pour le jardin.**

Renseignements et inscriptions (places limitées) :

edd@paysdegrasse.fr – **04 97 05 22 58.**

MÉDIATHÈQUE

Pas de fermeture !

cette année le service de la médiathèque fonctionnera toute la saison estivale. N'oubliez pas le nouveau **service drive**.

Informations : 04 93 90 81 86

ou www.laroquettesursiagne.com/mediatheque

A LA ROQUETTE, ON COMMUNIQUE !

Le service communication vous propose un magazine municipal trimestriel sur papier recyclé pour être plus en adéquation avec notre environnement.

«**La Roquette, magazine**» prend la suite de «Vivre à La Roquette». Dans sa nouvelle formule, les roquettans pourront s'exprimer dans la rubrique «**Vous avez la parole**» pour mieux associer les administrés qui le souhaitent à la vie de la commune. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées et suggestions par courrier ou email à : communication@laroquettesursiagne.com

Une nouvelle page **facebook**

(@VilleLaRoquettesurSiagne) sur laquelle nous vous tenons informés régulièrement des actualités liées à la vie de la commune (évènementiel, réglementation, alertes, etc...).



Et le site internet,

www.laroquettesursiagne.com toujours à votre disposition, vous y trouverez toutes les informations pratiques (formalités, logement, enfance, réglementation, etc...).

PRÉVENIR LE FEU, PROTÉGER LA FORÊT ET LA VÉGÉTATION

Neuf feux de forêt sur dix sont d'origine humaine et un sur deux est lié à une imprudence. Pour se protéger des incendies et préserver la végétation, **adoptons les bons comportements.**



TEST COVID-19 POMPIERS

Le 6 juin, un test rapide covid-19 était proposé sur la base du volontariat aux pompiers de La Roquette et Auribeau. Ce test fiable à 98% se présente comme un test de glycémie. Les résultats apparaissent au bout de 10 mn. Pour les 20 participants il y a eu 100 % de négatifs. Sur plus de 2000 tests dans les AM seuls 3 % de pompiers étaient infectés.



Une année associative interrompue par la crise sanitaire de la COVID-19, retrouvez les activités estivales proposées.



COMPAGNIE ANTONIN ARTAUD

Depuis quinze ans la compagnie produisait les spectacles de fin d'année à La Roquette, qui cette année n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

La compagnie participera au prestigieux Festival des «Nuits off de Fréjus» pour porter haut les couleurs de La Roquette.

- Pour les jeunes «**Il serait une fois**»

lundi 27 juillet à 21 h 30 - Villa Marie à Fréjus.

- Pour les Adultes «**Association de bienfaiteurs**»

vendredi 24 juillet cours de l'Evêché et le **lundi 27 juillet à 19 h** à la Villa Marie à Fréjus.

Ces spectacles seront également proposés à l'automne à La Roquette. Contact : **06 12 59 47 43**

contact@compagnie-antonin-artaud.com



ASSOCIATION BOTANIQUE ET MYCOLOGIQUE DE LA SIAGNE (ABMS)

L'association ne fera pas d'exposition de fruits sauvages et champignons en septembre. Toutefois, si les conditions météorologiques provoquent une poussée, des sorties d'enseignement pourront être organisées.

Renseignements : www.abms06jb.info ou jean.bossu@free.fr.

Les réunions d'expertise des récoltes sont maintenues tous les lundis soirs d'octobre et novembre dans la salle des Roses.



TENNIS CLUB ROQUETTAN

Stages sportifs du 6 juillet au 28 août

(tennis, padel, voile, ski nautique, golf, cirque, équitation) enfants de 6 à 16 ans et après-midi, piscine et multisports, fun holidays (parachute ascensionnel / trampoline xjump / lasermix).

Les stages se déroulent **du lundi au vendredi de 10 h à 17 h** (accueil gratuit possible dès 8 h 30 et jusqu'à 18 h). Possibilité de stages en 1/2 journée **pour les 4/6 ans, de 10 h à 12 h** (approche du tennis).

Masque obligatoire pour le transport.

Renseignements / inscriptions : **06 81 58 06 89** ou directement au Tennis Club.



LES ÉCURIES DES VEYS

Mini-camps multi-activités (équitation, piscine, etc)

Juillet (du 6 au 11 et du 13 au 18) et **août** (du 3 au 8 et du 10 au 15) **pour les jeunes de 4 à 17 ans.**

Tarif : **420 euros / semaine.** (6 jours/5 nuits tout compris, repas, activités...).

Renseignements et inscription : **06 10 25 28 50** ou **06 08 57 88 72 - ortolani_claire@hotmail.com**
2075 avenue de la République



PISTE D'AZUR

Stages d'été juillet

du 6 au 10, du 13 au 17 (sauf le 14) et du 20 au 24 et du 27 au 31 juillet.

Initiation cirque :

de 10 h à 12 h et 14 h à 16 h (possibilité de garderie de 9 h à 10 h et 16 h à 17 h)

Tarif : **199 euros / semaine.**

+ licence fédérale (FFEC). 21,50 € (annuelle) ou ponctuelle 7 € pour 2 semaines de cirque dans l'année.

Les stages éveils cirque

de 10 h à 12 heures.

Tarif : **97 euros / semaine.**

+ licence fédérale (FFEC) idem ci-dessus

1975 avenue de la République – Tél. : **04 93 47 42 42**

contact@pistedazur.org – www.pistedazur.org



ZUMBA

Les cours de zumba de Sals'avventura, ont pu reprendre sur la base de loisirs dans le strict respect des consignes de sécurité liées à la crise de la COVID-19, en particulier la distanciation physique.



AGENDA DE L'ÉTÉ

En raison d'éventuels changements liés à l'évolution de la situation sanitaire, ce programme est communiqué à titre indicatif et pourrait être modifié. Nous vous tiendrons informés sur la page facebook et le site internet.

Lundi 13 juillet à 21 h - Concert de Frédéric Viale - à l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne .

Mardi 14 juillet à 11 h - cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux Morts- Village

Vendredi 28 août à 21 h - concert "Jazz Manouche" dans le cadre des Estivales du Conseil départemental 06 - Place Pallanca.

Fête patronale de la St Jean Baptiste - le dernier week-end d'août. (Sous réserve)

Samedi 5 septembre - Forum des associations à l'Espace culturel et sportif du Val de Siagne.

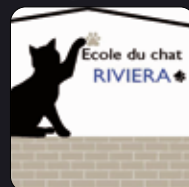
Une nouvelle association !



École du chat



RIVIERA



Une nouvelle association dédiée aux chats abandonnés vient de voir le jour à La Roquette. L'association a pour but la stérilisation, l'identification, le nourrissage, le contrôle sanitaire des chats errants et les adoptions.

Leur rayon d'action sera principalement l'arrière pays cannois. Ils sont une petite équipe de bénévoles qui ont déjà une expérience dans la protection animale et plus particulièrement celle des chats et des N.A.C. (lapins, oiseaux, furets,...).

Ils comptent sur votre soutien bénévole et/ou financier !

Ils ont besoin de collecter de la nourriture pour les chats et chatons, d'équipements pour les soigner et les éduquer (litières, cage, etc...), et de dons financiers pour maintenir l'association (cagnotte en

ligne accessible via leur site internet – www.ecoleduchatriviera.fr).

Vous pouvez les contacter :
ecolechatriviera@gmail.com
Facebook : [@ecoleduchatriviera](https://www.facebook.com/ecoleduchatriviera)
site : www.ecoleduchatriviera.fr
Tel : 06 68 21 83 56

NON À L'ABANDON

Chaque année, en France, 100 000 animaux sont abandonnés, dont 60 000 lors des départs en vacances. Pourtant un animal abandonné vit une grande souffrance physique et psychologique.

L'abandon d'animaux est un acte de cruauté puni de 2 ans de prison et de 30 000 € d'amende.

Soyez responsables avec vos animaux !

J'habite à **La Roquette**

J'achète à La Roquette

Alimentation

Restauration

Habillement

**Esthétique
Coiffure**

Jardineries



J'❤️ MON
COMMERÇANT
J'ACHÈTE
local

www.laroquettesursiagne.com



@villeLaRoquettesurSiagne

